

# CONSEIL MUNICIPAL

## *Coteaux du Lizon*

Procès-Verbal de la réunion du lundi 8 octobre 2018 à 20 heures

**PRESIDENCE** : M. Alain WAILLE, Maire

**PRESENTS** : Mmes AIME, BACLET, BARONI, BIARC, CLABAUT, DURANDOT, KOLLY, MENTION, MEYNIER L, MEYNIER N, ORVAIN, VINCENT et MM. AUGER, BLANC, DACLIN, DAVID, GRESSET, FREZIER, LAMOURET, PANISSET, PARIZOT, PESSE-GIROD, RADOUAN et WAILLE B.

**ABSENTS EXCUSES** : M.SIMON

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Maryse VINCENT.

1

### ORDRE DU JOUR

#### **1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 septembre 2018**

Ce compte rendu ne recevant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

#### **2/Dossiers en cours**

##### Le 10/09 : AMI Bourgs-centres

Cette quatrième réunion a eu lieu à Lavans. Malgré la subvention apportée par la Région, la part apportée par les deux communes partenaires serait importante. Les deux communes sont unies par le même projet, en conséquence desquelles les études souhaitées portant sur les centres des villages ne seraient pas privilégiées. Les communes ont ainsi décidées de se concentrer prioritairement sur la zone entre les deux bourgs, « le ZIP », et l'étude sur la mobilité entre les deux bourgs.. Une concertation des concitoyens est prévue sur le site internet des communes de Coteaux du Lizon et de Lavans-lès-Saint-Claude. Ces derniers y sont invités à répondre à un questionnaire en ligne jusqu'au 31 octobre 2018.

*(Voir les comptes rendus des séances précédentes).*

##### Règlement de la facture du coût de fonctionnement des écoles – RPI Coteaux du Lizon/Ravilloles

Du fait d'un désaccord sur le montant calculé, la mairie de Ravilloles refuse de régler la facture concernant le coût de fonctionnement 2017 des écoles accueillant des enfants de Ravilloles. La mairie de Coteaux du Lizon a appliqué un calcul (conformément au code de l'éducation) prenant en compte l'ensemble des écoles maternelles de la commune divisé par le nombre d'enfants ; or, la mairie de Ravilloles propose de prendre en compte uniquement le coût de fonctionnement de l'école de Cuttura.

Il est donc décidé de demander l'arbitrage du préfet.

##### Programmation budgétaire

Les dossiers de subvention d'état, à savoir DETR, FNADT, DSIL, sont déposés une fois dans l'année obligatoirement sur une plateforme décentralisée avant le 20 janvier, dernier délai. De ce fait, le groupe de travail travaux, voirie se réunira en octobre afin de préparer les dossiers à déposer dans les temps.

Par ailleurs, le groupe de travail « aménagement du barrage » se réunira lundi 15 octobre 18h en mairie de Cuttura.

#### **3/ Délibérations**

**Changement de l'ordre du jour accepté.**

##### **3.1 DM n°2 budget commune exercice 2018 ouverture de crédits supplémentaires**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	555 520,00	0,00	10 157,99		565 677,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 066 936,00	0,00	1 987,37		1 068 923,37
014	Atténuations de produits	14 798,00	0,00	2 124,00		16 922,00
65	Autres charges de gestion courante	151 110,00	0,00	0,00		151 110,00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 788 364,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 269,36</b>		<b>1 802 633,36</b>
66	Charges financières	66 187,71	0,00	0,00		66 187,71
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00		300,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	84 439,01		-3 768,47		80 670,54
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 939 290,72</b>	<b>0,00</b>	<b>10 500,89</b>		<b>1 949 791,61</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	418 289,70		0,00		418 289,70
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	33 668,52		0,00		33 668,52
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>451 958,22</b>		<b>0,00</b>		<b>451 958,22</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 391 248,94</b>	<b>0,00</b>	<b>10 500,89</b>		<b>2 401 749,83</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>0,00</b>
		<b>=</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>2 401 749,83</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges	27 000,00	0,00	0,00		27 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	171 970,00	0,00	2 080,95		174 050,95
73	Impôts et taxes	1 065 264,04	0,00	-2 146,00		1 063 118,04
74	Dotations, subventions et participations	759 060,15	0,00	10 508,26		769 568,41
75	Autres produits de gestion courante	103 100,00	0,00	0,00		103 100,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>2 126 394,19</b>	<b>0,00</b>	<b>10 443,21</b>		<b>2 136 837,40</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00		5,00
77	Produits exceptionnels	14 002,60	0,00	57,68		14 060,28
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 140 401,79</b>	<b>0,00</b>	<b>10 500,89</b>		<b>2 150 902,68</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 140 401,79</b>	<b>0,00</b>	<b>10 500,89</b>		<b>2 150 902,68</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>250 847,15</b>
		<b>=</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>2 401 749,83</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 500,00	0,00	0,00		12 500,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	0,00		3 000,00
21	Immobilisations corporelles	798 894,10	0,00	1 449,97		800 344,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	5 534,00	0,00	0,00		5 534,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>819 928,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 449,97</b>		<b>821 378,07</b>
21	Immobilisations corporelles	11 068,00	0,00	0,00		11 068,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	49,20	0,00	0,00		49,20
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	285 558,60	0,00	0,00		285 558,60
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>296 675,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>296 675,80</b>
45.	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 116 603,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 449,97</b>		<b>1 118 053,87</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	57 318,80		0,00		57 318,80
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>57 318,80</b>		<b>0,00</b>		<b>57 318,80</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 173 922,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 449,97</b>		<b>1 175 372,67</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>		<b>0,00</b>
		<b>=</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>1 175 372,67</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL =(1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	223 968,00	0,00	851,00		224 819,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,13		0,13
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	223 968,00	0,00	851,13		224 819,13
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 534,00	0,00	0,00		5 534,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	72 700,00	0,00	0,00		72 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	598,84		598,84
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	69 187,19		0,00		69 187,19
	<b>Total des recettes financières</b>	147 421,19	0,00	598,84		148 020,03
45.	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	371 389,19	0,00	1 449,97		372 839,16
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	418 289,70		0,00		418 289,70
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	33 668,52		0,00		33 668,52
041	Opérations patrimoniales (4)	57 318,80		0,00		57 318,80
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	509 277,02		0,00		509 277,02
	<b>TOTAL</b>	880 666,21	0,00	1 449,97		882 116,18
						+
						R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
						293 256,49
						=
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						1 175 372,67

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.  
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

### 3.2 Demande de subvention - Recollement complet du réseau d'assainissement

**Monsieur le Maire INDIQUE** qu'afin d'obtenir un diagnostic précis du réseau d'assainissement, il est nécessaire d'effectuer un recollement complet du réseau avec géo-référencement effectué par un géomètre, afin d'en dresser une cartographique complète et précise.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**ADOPTE** l'opération « Recollement complet du réseau d'assainissement de Coteaux du Lizon et Ravilloles » et arrête les modalités de financement

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel

**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

**AUTORISE** le maire à signer tous documents relatifs à cette opération

### 3.3 Approbation de la mise en place du dispositif « participation citoyenne » (4 abstentions)

Suite à la présentation du dispositif « Participation citoyenne » par la gendarmerie nationale lors du conseil municipal du 11 juin 2018, Monsieur le Maire propose au conseil de se positionner sur la mise en place du dit dispositif au sein de la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole entre la commune, le préfet et le commandant de groupement de la gendarmerie afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

#### **4/ Questions diverses**

Le bilan de la fête patronale est globalement satisfaisant : temps magnifique, 160 repas de vendus ; ces chiffres sont encourageants ; cependant, l'exposition d'œuvres d'art à l'Épinette aurait pu retenir l'attention de plus de monde. Les projets sont nombreux : fête de la musique, la coupe du monde de foot, le marché de Pâques, les fêtes autour de la nature, le repas de Noël et le réveillon du jour de l'an.....

Les travaux au Pré Colas ont redémarré. Les attributions de logement auront lieu en novembre pour une entrée dans les lieux début d'année prochaine.

Les 3 maisons à l'écoquartier : la SEMCODA sera questionnée sur le démarrage éventuel des travaux.

#### **5/ Date à retenir**

- Prochain conseil le lundi 12 novembre 2018 à 20h.

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le maire clôt la séance à 22h30.**